

République Française
Département Loire-Atlantique
Commune de Jans

COMPTE-RENDU

Séance du 24 OCTOBRE 2024

L'an 2024 et le 24 octobre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle de Conseil Municipal sous la présidence de Mme BOUIN Marie-Irène, Maire.

Présents : Mme BOUIN Marie-Irène, Maire, Mme MOISON Sylvie, Mme CHENUET Claudine, M. DELAMARRE Franck, Mme BARDOUL Maud, Mme AVART-VOYE Anne-Laure, Mme DEVAY Nathalie, Mme HORHANT Hélène, M. LAISNE Philippe,

Excusés : M. POULAIN Fabrice a donné pouvoir à Mme BOUIN Marie-Irène, M. DEFACHELLES Philippe a donné pouvoir à Hélène HORHANT,

Absents : M. AUDION Alexandre.

A été nommé secrétaire : M. LAISNE Philippe

Elus en exercice : 12

Date de la convocation : 17/10/2024

Date d'affichage : 17/10/2024

ORDRE DU JOUR :

1 Conseil Municipal :

- Modification du tableau du Conseil Municipal
- Fixation du nombre d'adjoints
- Désignation de représentants au sein de commissions et structures extérieures

2 Choix des entreprises : clôture stade municipal, relève des tombes, illuminations de Noël

3 Modalités de l'assurance prévoyance pour le personnel

4 Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 septembre 2024.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Madame le Maire rappelle que conformément aux dispositions de l'article L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des Adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil.

Suite au décès de M. Sylvain DESCARPENTRIES Adjoint au Maire, il est proposé, au scrutin public à main levée, de maintenir à deux le nombre des Adjoints.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE de maintenir** le nombre des Adjoints au Maire à DEUX,
- **MANDATE** Madame le Maire, ou son représentant, pour signer toutes les pièces relatives à la présente délibération.

MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le tableau du Conseil Municipal est modifié comme suit :

Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	Mme	BOUIN Marie-Irène	17/08/1960	26/05/2020	13
Première adjointe	Mme	MOISON Sylvie	14/07/1968	26/05/2020	13
Deuxième adjointe	Mme	CHENUET Claudine	04/10/1954	26/05/2020	13
Conseiller	M.	DELAMARRE Franck	02/09/1967	15/03/2020	320
Conseillère	Mme	BARDOUL Maud	25/11/1968	15/03/2020	320
Conseiller	M.	LAISNE Philippe	09/10/1973	15/03/2020	320
Conseillère	Mme	AVART VOYE Anne-Laure	20/04/1981	15/03/2020	320
Conseillère	Mme	DEVAY Nathalie	04/12/1984	15/03/2020	320
Conseiller	M.	POULAIN Fabrice	22/12/1986	15/03/2020	320
Conseiller	M.	DEFACHELLES Philippe	09/04/1993	15/03/2020	320
Conseillère	Mme	HORHANT Hélène	27/05/1994	15/03/2020	320
Conseiller	M.	AUDION Alexandre	21/06/1997	15/03/2020	320

**DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DES COMMISSIONS ET STRUCTURES
EXTERIEURES**

Madame le Maire rappelle que suite au décès de M. Sylvain DESCARPENTRIES, il est proposé aux élus qui le souhaitent d'intégrer certaines commissions ou structures extérieures.

- Commissions communales :

Finances Economie	Marie-Irène Bouin, Franck Delamarre, Anne-Laure Avart-Voye
Voirie Environnement	Marie-Irène Bouin, Fabrice Poulain, Alexandre Audion, Claudine Chenuet, Franck Delamarre
Patrimoine Communal	Marie-Irène Bouin, Philippe Defachelles, Philippe Laisné, Anne-Laure Avart-Voye, Nathalie Devay. ERP : Franck Delamarre
Agriculture	Marie-Irène Bouin, Fabrice Poulain, Alexandre Audion, Maud Bardoul, Philippe Defachelles
Urbanisme, Sécurité Accessibilité	Marie-Irène Bouin, Franck Delamarre, Sylvie Moison, Fabrice Poulain, Philippe Laisné
Enfance Jeunesse	Marie-Irène Bouin, Sylvie Moison, Anne-Laure Avart-Voye, Nathalie Devay, Hélène Horhant
Communication	Marie-Irène Bouin, Anne-Laure Avart-Voye, Franck Delamarre, Nathalie Devay, Hélène Horhant
Vie Associative Sports Loisirs Culture	Marie-Irène Bouin, Philippe Defachelles, Claudine Chenuet, Philippe Laisné, Alexandre Audion, Franck Delamarre, Hélène Horhant
Affaires sociales – CCAS	Marie-Irène Bouin, Claudine Chenuet, Philippe Laisné, Maud Bardoul, Anne-Laure Avart-Voye Membres extérieurs : Sylvie Bourdeau, Lydia Marchand, Christèle Minet et François Geffraud
CAO Marchés Publics	Titulaires : Marie-Irène Bouin, Sylvie Moison, Suppléants : Franck Delamarre, Philippe Laisné, Anne-Laure Avart-Voye
Marché hebdomadaire	Marie-Irène Bouin, Claudine Chenuet, Anne-Laure Avart-Voye, Hélène Horhant, Alexandre Audion
Sentiers pédestres	Marie-Irène Bouin, Franck Delamarre, Claudine Chenuet, Fabrice Poulain, Alexandre Audion, Maud Bardoul Membres extérieurs : Jean-Yves Ricordel, Pascale Poloubinski, Pierrick Jean
Cœur de Bourg / Développement Local	Marie-Irène Bouin, Franck Delamarre, Claudine Chenuet, Philippe Laisné, Anne-Laure Avart-Voye, Sylvie Moison
Histoire et Patrimoine	Marie-Irène Bouin, Philippe Laisné, Anne-Laure Avart-Voye, Alexandre Audion Membres extérieurs : Bernard Maisonneuve, David Bourdeau, Claudine Eon, Delphine Launay, Hélène Marchand, Maryvonne Chals, Gérard Fricaud et Isabelle De Villeblanche
Pôle Enfance	Marie-Irène Bouin, Sylvie Moison, Anne-Laure Avart-Voye, Nathalie Devay, Hélène Horhant, Philippe Laisné Membres extérieurs : Olivier Delaunay, Lucile Idrissi, Caroline Marcesche, Marion Loirat titulaires et Jérôme Athimon, Amélie Advenard suppléants
Groupes ZH/Bocager	Marie-Irène Bouin, Fabrice Poulain, Alexandre Audion, Franck Delamarre Membres extérieurs : Clément David, Luc Mainguy, Thomas Mignon, Olivier Delaunay, Hubert Mahé, Frédéric Gouret, Claude Crochard
Assainissement	Marie-Irène Bouin, Franck Delamarre, Fabrice Poulain, Claudine Chenuet, Anne-Laure Avart-Voye
Achat matériel de voirie	Fabrice Poulain, Alexandre Audion, Philippe Defachelles
Événementiel	Marie-Irène Bouin, Sylvie Moison, Claudine Chenuet, Anne-Laure Avart-Voye, Nathalie Devay, Hélène Horhant

- Commissions intercommunales :

Environnement	Maud Bardoul, Franck Delamarre
Prévention et gestion des déchets	Marie-Irène Bouin
Mobilité	Marie-Irène Bouin, Claudine Chenuet
Culture	Marie-Irène Bouin, Sylvie Moison, Hélène Horhant
Finances, économie	Marie-Irène Bouin,
Agriculture foirail	Fabrice Poulain
Marchés publics	Marie-Irène Bouin
Solidarité	Claudine Chenuet
Administration générale	Marie-Irène Bouin, Anne-Laure Avart-Voye
Sports et Loisirs	Philippe Defachelles, Alexandre Audion
Santé	Claudine Chenuet
Petite Enfance Jeunesse	Sylvie Moison, Nathalie Devay, Hélène Horhant
Equilibre et Développement du territoire, urbanisme habitat	Franck Delamarre, Marie-Irène Bouin
Tourisme, communication	Anne-Laure Avart-Voye

- **Syndicat Chère Don Isac** : Fabrice Poulain et Franck Delamarre
- **Territoire Energie** : Titulaires : Claudine Chenuet et Marie-Irène Bouin, suppléants : Maud Bardoul et Fabrice Poulain.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la désignation des représentants au sein des commissions communales, intercommunales et des structures extérieures, telle que précisée ci-dessus,
- **MANDATE** Madame le Maire, ou son représentant, pour signer toutes les pièces relatives à la présente délibération.

Sortie de la salle de Nathalie Devay

DECISIONS DU MAIRE

Comme évoqué lors de la réunion et à la demande de la Préfecture, le choix des entreprises s'est fait par décision du Maire. Pour information, le Conseil a approuvé ces choix :

N° Décision du Maire	Objet	Décision	Avis du CM
DEC_2024_05	Choix de l'entreprise pour les illuminations de Noël sur le bâtiment de la Mairie	L'entreprise HTP Blachère est choisie pour l'achat des illuminations de Noël sur le bâtiment de la Mairie à hauteur de 4 165.57€ HT, soit 4 999.88 € TTC	8 Voix POUR, 2 voix CONTRE (Philippe LAISNE et M-I BOUIN) et 1 ABSTENTION (Maud BARDOUL)
DEC_2024_06	Choix de l'entreprise pour le relevé des tombes	L'entreprise Garcia de Chateaubriant est choisie pour le relevé des tombes à hauteur de 10 744 € HT, soit 12 895 € TTC	A l'unanimité
Choix de l'entreprise pour la clôture du stade municipal		En raison des offres reçues sur des quantités différentes. Les entreprises ont à nouveau été sollicitées pour repréciser leurs offres. Les résultats seront présentés au prochain CM.	

Retour de Nathalie Devay dans la salle

MODALITES DE L'ASSURANCE PREVOYANCE POUR LE PERSONNEL

Madame le Maire rappelle que dans le souci d'assurer une couverture de prévoyance de qualité aux agents à effet du 1^{er} janvier 2025, le Conseil Municipal, par délibération du 24/10/2024, après avis du CST du 10/10/2024 a donné mandat au Centre de gestion de Loire-Atlantique, coordonnateur du groupement de commandes constitué des 5 Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale, ainsi que pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents à effet du 1^{er} janvier 2025.

Cette mutualisation des risques, organisée au niveau régional, permet de garantir aux personnels des employeurs publics territoriaux :

- l'accès à des garanties collectives sans considération notamment de l'âge, de l'état de santé, du sexe ou de la catégorie professionnelle ;
- un niveau de couverture adéquat reposant sur les garanties les plus pertinentes compte-tenu des besoins sociaux et des contraintes économiques des employeurs publics concernés ;
- le bénéfice de taux de cotisations négociés et maintenus pendant 3 ans.

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 18 octobre 2024,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'adhésion à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de la Commune de JANS ;
- **SOUSCRIT** la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 95 % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1^{er} janvier 2025 ;
- **APPROUVE** la mise en place d'une dispense d'affiliation au bénéfice des agents et apprentis bénéficiaires d'un contrat à durée déterminée à condition de justifier par écrit en produisant tous documents d'une couverture individuelle souscrite par ailleurs pour le même type de garanties, conformément à l'article 2.10.2 de l'accord national du 11 juillet 2023 ;
- **DECIDE** que l'adhésion au régime sera subordonnée, pour les agents contractuels, à une condition d'ancienneté de six mois, conformément à l'article 2.8. de l'accord national du 11 juillet 2023. Cette ancienneté s'entend de la présence effective de l'agent (constatée sur une durée globale d'un an) ou dès l'arrivée au sein de celui-ci dès lors que la durée du contrat liant l'agent à l'employeur est supérieure ou égale à 6 mois ;
- **PARTICIPE** financièrement à la cotisation des agents à hauteur de :

Option modulation des cotisations en fonction du revenu des agents :

	Part de l'employeur
Revenu brut inférieur à 1800 euros à temps complet	70 %
Revenu brut supérieur à 1 800 euros à temps complet	50 %

- **MANDATE** Madame le Maire, ou son représentant, pour signer toutes les pièces relatives à la présente délibération.

INFORMATIONS COMMUNALES :

Les travaux de la Mairie s'achèvent.
Il reste l'alimentation électrique des bâtiments associatifs.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES :

Il est constaté une baisse des activités dans de nombreuses entreprises sur le secteur mais aussi à l'extérieur de la Communauté de Communes.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

Vie Asso Sports Loisirs Culture : 19/09
Voirie : 07/10
Communication : 17/10

CALENDRIER DES REUNIONS :

Copil Villages d'Avenir le 30 octobre à 18h00
Préparation de l'inauguration du 05/04 : le 14 novembre à 19h00
Commission Communication : le 18 novembre à 19h00

QUESTIONS DIVERSES

Début de la réflexion pour l'acquisition des terrains Le Cam. Une proposition à hauteur de 60 000€ pourrait être faite.

Dénomination des vestiaires
Les deux clubs foot et rugby ont proposé le nom de « stade janséen ».

Sonorisation

Invitation : Inauguration de l'aménagement de la route de Rennes à Nozay : 09/11 à 11h00

DATES A RETENIR

Marché d'Halloween le 29 octobre

Cérémonie du 11 novembre

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL LE JEUDI 28 NOVEMBRE 2024 à 19h30

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été abordées, Mme Marie-Irène BOUIN clôture la séance.

En mairie, le 14/11/2024
Le Maire
Marie-Irène BOUIN